

Berne, le 12 février 2025



Parti socialiste
du canton de Berne

Parti socialiste
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p.
3001 Berne

T 031 370 07 80

secretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

INVITATION AU CONGRÈS

Date **Mercredi 26 mars 2025**
Heure **de 19 h 15 à 21 h 30**

Lieu **Hotel Kreuz**
Adresse Zeughausgasse 41
3011 Berne

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Formulaire d'inscription

Délais

Dépôt demandes ayants droit	jusqu'au 05.03.2025 à :	secretariat@spbe.ch
Délai d'annonce	jusqu'au 05.03.2025 à :	https://spbe.ch/fr/parti/congres/
Délai pour résolutions	jusqu'au 05.03.2025 à :	secretariat@spbe.ch

Attention

Pour vous inscrire, prière d'utiliser exclusivement le formulaire en ligne sous :
<https://spbe.ch/fr/parti/congres/>

Vous trouverez également à cette adresse la documentation pour le congrès en format PDF.

Remarque:

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

Chères camarades, chers camarades,

Le premier congrès de l'année sera consacré à des questions importantes pour le parti : après l'annonce du retrait d'Anna Tanner et d'Ueli Egger cet automne, nous procéderons à l'élection de leur succession à la présidence du PS du canton de Berne. C'est donc avec un mélange de joie et de tristesse que je pense à ce prochain congrès : je regrette vivement la démission d'Anne et d'Ueli. J'aurais beaucoup aimé continuer à collaborer avec eux, sachant qu'ils s'engagent pour le parti avec un immense dévouement et un sens politique aigu, même dans les temps difficiles, tout en laissant toujours une place aux relations humaines.

Je me réjouis néanmoins de travailler avec d'autres personnes tout aussi motivées. Vous trouverez ci-joint les exigences et le formulaire de candidature pour celles et ceux qui souhaitent se porter candidat-es à la présidence du parti. Enfin, lors de ce congrès, nous élirons ensemble la nouvelle équipe de direction du PS du canton de Berne, laquelle aura du pain sur la planche, les élections cantonales se déroulant dans un an. Le travail a déjà commencé au sein du secrétariat et des comités, et les sections et fédérations régionales sont en pleine préparation. Tous unis, nous mènerons une campagne électorale vivante et engagée, dans l'espoir de pouvoir d'ici un an faire la fête ensemble !

Le deuxième point fort de ce congrès est aussi lié à des élections, à savoir celles au Conseil national. L'année dernière, comme vous le savez, nous avons intensivement travaillé à l'établissement des listes électorales. Nous avons discuté de différentes approches concernant notre participation aux élections futures, d'abord au sein des comités, puis avec les candidat-es et nos sous-organisations, et enfin lors d'une réunion de base l'automne dernier avec nos membres. Sur la base des conclusions tirées de toutes ces discussions, le comité directeur a consolidé des propositions sur lesquelles le congrès va maintenant pouvoir se prononcer.

Je réjouis de discuter de ces sujets porteurs d'avenir pour trouver les bonnes solutions avec vous tous. Que le premier congrès du parti en 2025 soit passionnant et couronné de succès !

Avec nos salutations solidaires,



Zora Schindler

Secrétaire dirigeante du parti

Destinataires :

- JS du canton de Berne, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-es du canton de Berne), PS Queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Les invités d'honneur, le PS Suisse, l'Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Heure	Points à l'ordre du jour
19 h 15	1. Ouverture et accueil de la coprésidence
	2. Élections pour le congrès <ul style="list-style-type: none">▪ Scrutateurs/scrutatrices▪ Commission de vérification des mandats▪ Bureau électoral▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3. Approbations <ul style="list-style-type: none">▪ Règlement du congrès▪ Règlement des affaires▪ Procès-verbal du congrès du 30.10.2014 (publié sur le site Web)
19 h 30	4. Propositions pour la formation des listes pour les élections au Conseil national à l'avenir
20 h 10	5. Départ d'Anna Tanner et d'Ueli Egger de la coprésidence
20 h 40	6. Élection de la nouvelle présidence du parti PS du canton de Berne
21 h 20	7. Résolutions
21 h 25	8. Divers
21 h 30	9. Clôture du congrès

RÈGLEMENT

1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Proposition

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4 : Formation des listes pour les élections au Conseil national à l'avenir

Après les élections au Conseil national du 22 octobre 2023, les listes du PS du canton de Berne ont fait l'objet de discussions animées. La direction du parti a décidé de former un groupe de travail sur ce sujet. Celui-ci s'est réuni pour la première fois le 17 juin 2024 et a organisé une réunion interne le 12 août 2024 pour les candidat·e·s aux élections au Conseil national et au Conseil des États 2023. La discussion a révélé que les besoins étaient variés et hétérogènes.

Sur cette base, le PS du canton de Berne a organisé le 19 octobre 2024 un colloque intitulé « Formation des listes du PS du canton de Berne », ouvert à tous les membres du parti et annoncé dans « socialistes.be » et a rencontré un grand intérêt. Cet événement s'est déroulé en deux temps, avec une partie dirigée et une partie discussions sous forme de tables rondes, dont la composition changeait et où les participant·e·s pouvaient aborder différents aspects. Enfin, les personnes présentes ont pu voter pour différentes propositions pour déterminer celles qui étaient les plus appréciées.

Les résultats ont été consolidés par Michael Grossenbacher et traduits en propositions concrètes, qui ont été approuvées par la direction et le comité directeur du parti à l'attention du congrès.

Propositions de formation de listes

Suggestions de l'événement de discussion concernant les positions sur les listes :

1. Les candidat-e-s doivent représenter tous les arrondissements administratifs du canton.
Proposition du comité directeur : voter oui
2. Les positions les plus élevées sur les listes sont réservées aux membres sortant-e-s du Conseil national. **Proposition du comité directeur** : voter oui
3. Les places suivantes peuvent être attribuées à des têtes de liste, pour autant que de telles candidatures aient été sollicitées.
Proposition du comité directeur : voter oui
4. Le rang des candidat-e-s est attribué par tirage au sort, que ce soit pour les membres sortant-e-s du Conseil national s'il y en a plusieurs sur la liste, les têtes de liste ou les places restantes.
Proposition du comité directeur : voter non

Contre-proposition du comité directeur : le rang des candidatures se fait par ordre alphabétique, que ce soit pour les membres sortant-e-s du Conseil national s'il y en a plusieurs sur la liste, les têtes de liste ou les places restantes.

Suggestions de l'événement de discussion concernant les types de listes :

1. Le PS du canton de Berne entre en campagne avec des listes séparées selon les genres pour les élections au Conseil national. Les candidat-e-s qui ne s'identifient pas à cette distinction peuvent choisir sur laquelle des deux listes ils/elles se présentent.
Proposition du comité directeur : voter oui

En cas d'adoption de la proposition 1 :

En vue des élections au Conseil national 2027, la direction du PS du canton de Berne est chargée d'élaborer un concept visant à renforcer les listes des hommes lors de la campagne électorale.

Proposition du comité directeur : voter oui

En cas d'adoption de la proposition 1 :

En vue des élections au Conseil national 2027, la direction du PS du canton de Berne est chargée d'élaborer un concept visant à renforcer les groupes sous-représentés lors de la campagne électorale.

Proposition du comité directeur : voter oui

Suggestions de l'événement de discussion concernant les noms des listes :

1. Mention de « syndicats » dans les noms des listes.
Proposition du comité directeur : voter oui
2. Mention de « queer » dans les noms des listes.
Proposition du comité directeur : voter oui
3. Mention de « JS » dans les noms des listes.
Proposition du comité directeur : voter oui
4. Pour les listes séparées : Les noms des listes commencent par « PS Femmes » ou « PS Hommes »
Proposition du comité directeur : voter oui

Point 6 : Élection de la nouvelle présidence

Le 22 septembre 2024, Anna Tanner et Ueli Egger ont annoncé qu'ils démissionneraient conjointement de la coprésidence PS du canton de Berne lors du congrès du 26 mars 2025. Ils étaient d'accord pour dire que c'était le bon moment.

Lors de ce congrès, il conviendra donc d'élire une nouvelle présidence. Vous trouverez ci-dessous le profil requis pour ce poste important et exigeant.

En octobre 2024, le comité directeur a formé une commission de recrutement sous l'égide de Barbara Stalder Ritschard. Au cours des derniers mois, ce comité a contacté et mené des entretiens avec des personnes intéressées. Toutefois, conformément aux statuts, l'appel à candidature officiel sera lancé au moment de l'envoi pour le congrès. La commission de recrutement examinera tous les dossiers reçus, s'entretiendra avec d'éventuelles nouvelles personnes intéressées et remettra ensuite un rapport au comité directeur.

Les personnes intéressées par la présidence du PS du canton de Berne peuvent s'annoncer jusqu'au **5 mars 2025** au moyen du formulaire ci-joint.

PROFIL DE LA PRÉSIDENTE DU PS DU CANTON DE BERNE

I. Généralités

Ces indications se réfèrent à un président ou une présidente ainsi que des coprésidents. Selon le crédo du PS, la coprésidence rassemble une femme et un homme.

II. Profil personnel

- Député-e au Grand Conseil (au moins une des deux personnes de la présidence siège au Grand Conseil)
- Connaissances de la politique cantonale (au moins une des deux personnes doit justifier d'une activité politique au niveau cantonal depuis 4 ans)
- Connaissances des structures du parti
- Sensibilité à la politique de l'égalité
- Expérience sur la scène politique (commune, collaboration au sein de groupes de travail, administration, commissions, etc.)
- Disposition à représenter le parti au sein et en dehors du parti
- Connaissances des principes de communication, incl. travail avec les médias
- Bilinguisme (fr. + all.)
- Expérience de la gestion de projets

III. Ressources

- Charge de travail en moyenne annuelle : env. 25 %
- Disponibilité dans un délai court, facile à atteindre
- Participation à différents comités
- Résistance au niveau des horaires et au niveau émotionnel
- Soutien de l'entourage

IV. Compétences

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'organisation
- Bonne expression écrite et orale (de préférence en fr. et all.)
- Expérience dans la direction de séances
- Aptitude à gérer les conflits
- Expérience de management (aptitude à motiver, rigueur, prise de décision, aptitude à déléguer, etc.)

V. Organisation / temps requis

- Député-e au Grand Conseil : participation aux sessions et séances de groupe, collaboration à des groupes de travail et commissions techniques
- Non membre du groupe au Grand Conseil : participation aux séances d'un jour du groupe (5x 1 jour)

Participation d'office ou habituelle aux comités suivants :

- | | |
|---------------------------------|-------------------|
| • Conseil de parti du PS Suisse | 4x par an |
| • Congrès du PS Suisse | 2x par an |
| • Congrès PSS (2 jours) | 1x tous les 2 ans |
| • Congrès PS cantonal | 3-4x par an |

- Comité directeur 1x par mois
- Direction du parti 2x par mois

- Présidence du groupe 5x par an

- Rencontre avec les représentants de la députation au CN 2x par an
- Rencontre avec les syndicats 5x par an
- Rencontre avec les Verts 5x par an

- Organisation de conférences régionales 5x par an
- Séances de la CDP (Commission pour le développement du parti) selon les besoins
- Séances de l'équipe électorale (lors des élections) 6-8 x par campagne

- Participation à diff. groupes de travail (département Stratégie)
- Participation à des comités
- Visite des FR et sections
- Tenue de discours sur des sujets politiques
- Préparation d'avis ou de documents internes au parti
- Travail le dimanche lors d'élections et votations
- Div. séances avec diff. groupes d'intérêts ou en cas d'urgence

- Présidente / co-présidente : collaboration au comité des femmes ou garantie du contact avec le comité des femmes

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LA PRÉSIDENTENCE DU PS DU CANTON DE BERNE

1. Données personnelles

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA/Lieu :

Date de naissance :

2. Profession

3. Activités politiques exercées jusqu'ici

4. Mes motivations pour fonctionner en qualité de président-e du PS du canton de Berne

Délai de dépôt : 05.03.2025 auprès du PS du canton de Berne, Zora Schindler, zora.schindler@spbe.ch
avec une photo numérique (format portrait/au moins 500 KB)